

DELTA

TRANSFORMATEURS
TRANSFORMERS

Manuel du fournisseur

Activités en Amérique du Nord



Les renseignements contenus dans le présent manuel sont la propriété de l'entreprise et ne doivent pas être divulgués à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été fournis.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Le présent manuel décrit les attentes de TRANSFORMATEURS DELTA à l'égard de ses fournisseurs pour ses sites en Amérique du Nord. Les informations contenues dans ce manuel sont la propriété intellectuelle de TRANSFORMATEURS DELTA, ci-après dénommée « DELTA ». Aucune partie à laquelle le présent manuel est remis n'est autorisée à publier, divulguer ou communiquer de quelque manière que ce soit les informations qu'il contient, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable de DELTA.

Il revient aux fournisseurs de s'assurer que leurs employés et les entrepreneurs comprennent les exigences du présent manuel.

Pour tout complément d'information ou pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec le représentant de la chaîne d'approvisionnement mondiale ou de l'assurance qualité des fournisseurs du site DELTA que vous fournissez.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Sites de fabrication DELTA en Amérique du Nord



GRANBY

795 Bd Industriel, Granby, QC J2G 9A1

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Table des matières

Table des matières	4
1. Introduction	5
1.1 Champ d'application et objectif	1
1.2 Stratégie de sourçage.....	1
1.3 Exigences en matière de qualité applicables aux fournisseurs	2
1.4 Suivi de performance des fournisseurs	2
2. Achat et approvisionnement	3
2.1 Devis.....	3
2.2 Conditions générales.....	3
2.3 Code de conduite des fournisseurs	3
2.4 Système de dénonciation	4
2.5 Conformité commerciale.....	5
2.6 Partenariats stratégiques et continuité commerciale	5
2.7 Fournisseurs radiés	6
2.8 Systèmes opérationnels des fournisseurs	6
3. Conformité et contrôles des produits	6
3.1 Processus d'approbation des pièces de production	6
3.2 Matériel non conforme et demandes d'actions correctives.....	7
3.3 Avis de modification et révisions de Ingénierie.....	8
3.4 Modifications apportées à la conception des produits du catalogue	8
3.5 Dérogations et gestion des modifications	8
4. Traitement des bons de commande	9
4.1 Exécution des commandes par le fournisseur	9
4.2 Fret et expédition	11
4.3 Documents d'expédition	13
4.4 Expédition de charges volumineuses	14
4.5 Matières dangereuses	15
5. Sourçage durable et ESG	18
5.1 Collaborer pour la durabilité environnementale	18
5.2 Évaluation des risques ESG chez les fournisseurs	18
5.3 Minerais de conflit.....	19
5.4 Substances préoccupantes	19
6. Information security requirements.....	21
Annexe A – Définitions	23
Annexe B – Exigences relatives aux factures commerciales	24
Annexe C – Étiquetage des boîtes, contenants ou caisses.....	26

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

1. Introduction

Transformateurs Delta est l'un des plus grands fabricants de transformateurs de type sec en Amérique du Nord. Nous concevons et fabriquons une large gamme de transformateurs standard et personnalisés, qui sont exportés dans le monde entier pour être utilisés dans des équipements et systèmes électriques. Nous soutenons des secteurs d'activité importants, tels que le pétrole et le gaz, l'exploitation minière, l'acier, le traitement des eaux et des déchets, la construction commerciale, les centres de données et la production d'énergie éolienne.

Transformateurs Delta est à la tête de ces marchés grâce à la robustesse de sa conception technique, à sa variété de produits et à ses capacités de production, ce qui renforce davantage le statut de l'entreprise, fondamentalement et financièrement.

Fondée en 1983, Delta Transformers s'est imposée comme un acteur majeur de l'industrie électrique. Au fil des ans, nous avons perfectionné notre expertise dans la conception et la fabrication de transformateurs de puissance, de distribution et de charges non linéaires, ce qui nous a permis de nous positionner parmi les leaders du secteur.

1.1 Champ d'application et objectif

Champ d'application

Le présent manuel décrit les principales exigences pour pouvoir collaborer avec Transformateurs Delta, qui contribuent à assurer une qualité et un service constants et à éviter les perturbations. La direction du fournisseur est chargée de veiller au respect de toutes les exigences énoncées dans le présent manuel. La direction est tenue d'examiner régulièrement ces exigences, de les communiquer aux sous-traitants et de respecter les pratiques éthiques commerciales définies dans le code de conduite des fournisseurs de DELTA. Pour toute demande de précision, les fournisseurs doivent communiquer avec leur représentant DELTA.

Objectif

Le manuel du fournisseur de DELTA est conçu pour communiquer clairement les attentes de DELTA à l'égard de ses fournisseurs, pour décrire les critères d'évaluation des performances figurant sur les fiches d'évaluation des fournisseurs et pour divulguer les exigences aussi bien des acteurs internes que des clients externes. Il matérialise l'engagement de DELTA à favoriser la croissance stratégique et le développement des fournisseurs actuels et potentiels, tout en définissant les normes de conformité et les attentes à l'égard des partenaires commerciaux. En outre, le manuel est une ressource à consulter par les fournisseurs pour satisfaire à ces exigences et fournit la marche à suivre pour bâtir une chaîne d'approvisionnement leader dans le secteur.

1.2 Stratégie de sourcing

Transformateurs Delta s'engage à bâtir des partenariats à long terme avec des fournisseurs qui partagent notre vision en faveur de l'amélioration continue dans des aspects clés tels que le coût, la qualité, la livraison, la durabilité et le service. Nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires stratégiques avec qui nous partageons la même responsabilité dans notre quête de l'excellence opérationnelle. En adoptant une culture d'innovation et d'amélioration (comme le montrent des pratiques telles que la certification ISO 9001, une gestion proactive de la chaîne d'approvisionnement, des livraisons fréquentes, des améliorations de la productivité, une analyse/ingénierie de la valeur, et des initiatives axées sur le développement durable), les fournisseurs optent pour une réussite durable aux côtés de DELTA.

Le présent manuel décrit les principales exigences pour pouvoir collaborer avec Transformateurs Delta, qui contribuent à assurer une qualité et un service constants et à éviter les perturbations. La direction du fournisseur est chargée de veiller au respect de toutes les exigences énoncées dans le présent manuel. La direction est tenue d'examiner régulièrement ces exigences, de les communiquer aux sous-traitants et de respecter les pratiques commerciales éthiques définies dans le Code de conduite des fournisseurs de DELTA (voir section 2). Pour toute demande de précision, les fournisseurs doivent communiquer avec leur représentant DELTA.

En contrepartie, DELTA s'engage à collaborer avec intégrité, à écouter activement les rétroactions des fournisseurs, à communiquer clairement les attentes et à mettre à disposition les outils et l'accompagnement nécessaires à la réussite de nos partenaires. Ensemble, notre objectif est de bâtir une chaîne

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

d'approvisionnement non seulement extrêmement performante, mais aussi résiliente, responsable et tournée vers l'avenir.

1.3 Exigences en matière de qualité applicables aux fournisseurs

Avant de s'engager à approvisionner Transformateurs Delta en produits ou en services, les fournisseurs sont tenus d'effectuer un examen approfondi pour s'assurer que toutes les exigences techniques, en matière de qualité, de conformité et de produit peuvent être satisfaites. Cet examen doit porter sur des volets pertinents tels que la qualité, l'ingénierie, la fabrication, la conformité commerciale et la chaîne d'approvisionnement, et inclure l'évaluation des dessins, des spécifications, des normes industrielles, des conditions commerciales, des attentes en matière de livraison, de marquage de produits et de la documentation de commerce international (le cas échéant). Toute dérogation doit être communiquée à DELTA avant de conclure l'accord. Le non-respect des exigences clés peut affecter la relation avec le fournisseur. Remarque : DELTA ne valide pas les dessins des fournisseurs; il incombe à ces derniers de s'assurer du respect total de toutes les exigences applicables. Toute exception à valider doit être approuvée par écrit par la chaîne d'approvisionnement mondiale de DELTA. Chez DELTA, la qualité est une considération primordiale dans le choix des fournisseurs et le sourcing. Votre engagement en faveur de la qualité et du respect strict des exigences décrites ci-après témoigne de votre intérêt en tant que fournisseur de DELTA :

- Conditions générales de DELTA en matière de commande
- Accords de ligne d'approvisionnement de DELTA (le cas échéant)
- Déclaration d'intention de DELTA (le cas échéant)
- Manuel du fournisseur de DELTA
- Exigences en matière d'emballage et d'expédition de DELTA (le cas échéant)
- Dessins techniques et spécifications (y compris fichiers CAO, document et données STEP [le cas échéant])
- Pratiques courantes (Procedimiento) de DELTA (le cas échéant)

1.4 Suivi de performance des fournisseurs

Transformateurs Delta évalue la performance des fournisseurs à l'aide d'indicateurs clés, notamment les défauts par million d'opportunités (DPMO), la ponctualité des livraisons (On-Time Delivery, OTD), la conformité PPAP/FAI et les résultats d'audits. Des actions correctives doivent être mises en place immédiatement en cas de performance inférieure aux attentes. Les fournisseurs doivent faire preuve d'une amélioration continue. Si les défauts par million d'opportunités et la ponctualité des livraisons sont essentiels dans le suivi des performances, nous tenons compte de critères plus larges –**le coût, la qualité, la logistique, l'innovation, le partenariat, les risques et les facteurs ESG** (environnement, social, gouvernance) – dans l'évaluation globale des fournisseurs. Les fournisseurs, nouveaux comme existants, peuvent faire l'objet d'évaluations ou d'audits pour s'assurer de leur capacité, de leur conformité et de leur respect des normes de DELTA. Notre objectif est de nouer des partenariats solides qui favorisent un

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

développement mutuel et l'excellence opérationnelle.

Nous sommes conscients du rôle essentiel que jouent nos fournisseurs dans le maintien de la satisfaction de nos clients et de la qualité de nos produits. Nous prenons toutes les réclamations de nos clients très au sérieux et attendons de nos fournisseurs qu'ils en fassent de même. Les demandes d'actions correctives (Corrective Action Requests, CAR) initiées en réponse aux préoccupations des clients font l'objet d'un examen approfondi, d'un suivi rigoureux et sont intégrées à nos processus d'amélioration continue.

Les fournisseurs doivent mettre en place un programme de maintenance préventive documenté afin de garantir la fiabilité des équipements et de réduire au minimum les interruptions de production. Les registres de maintenance doivent comprendre les calendriers, les tâches effectuées et les actions correctives.

2. Achat et approvisionnement

2.1 Devis

Les fournisseurs sont tenus de répondre aux demandes de prix de DELTA en utilisant le modèle fourni par courriel par l'acheteur de DELTA. Chaque devis doit indiquer le prix unitaire, la devise, les éventuelles dérogations aux spécifications, le pays d'origine, le pays de fonte/coulée (plusieurs pays peuvent être indiqués si l'origine varie) ainsi que la quantité minimale de commandes ou le prix par lot. Les frais d'outillage et les autres coûts ponctuels doivent être indiqués séparément et ne pas être inclus dans le prix unitaire. Les devis doivent être présentés à la date butoir indiquée pour être pris en compte. Les réponses doivent préciser si le fournisseur propose un devis pour la pièce exacte, un devis avec des exceptions ou s'il refuse de faire un devis. Les délais d'approvisionnement doivent être clairement indiqués, en précisant notamment si le temps de transport est inclus et quelle est la destination. Les jours fériés ou les fermetures prévus doivent également être communiqués à l'avance.

2.2 Conditions générales

Les fournisseurs doivent accepter les bons de commande Transformateurs Delta en vertu des conditions générales décrites sur la page d'informations de DELTA à l'intention des fournisseurs. Les présentes conditions ne sont pas imprimées sur le bon de commande ni envoyées séparément, il revient donc au fournisseur de les consulter. L'acceptation d'un bon de commande de DELTA quelle qu'il soit, signifie l'acceptation de ces conditions. Toute dérogation doit être examinée et approuvée par l'équipe de la chaîne d'approvisionnement mondiale de DELTA, documentée par écrit et consignée.

2.3 Code de conduite des fournisseurs

Chez DELTA, nous nous engageons en faveur de l'excellence, de l'intégrité et des pratiques commerciales responsables dans toutes nos activités. Cela implique le respect total des lois en matière

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

d'importation/exportation, la conduite éthique, le respect des droits de la personne et la gérance de l'environnement. Nous attendons de tous les fournisseurs et sous-traitants qu'ils observent ces normes dans tous les aspects de leur collaboration avec DELTA. Attentes en matière de conduite et de conformité applicables aux fournisseurs :

- **Pratiques de travail** : les fournisseurs doivent respecter l'ensemble de la législation du travail applicable, notamment en matière de rémunération équitable, de durée légale du travail et d'interdiction du travail des enfants, du travail forcé et du travail des détenus. Les employés doivent être traités avec dignité et respect, sans abus ni discrimination ou harcèlement.
- **Normes d'emploi** : les fournisseurs doivent garantir des relations de travail conformes à la loi et offrir toutes les prestations prévues par la loi.
- **Propriété intellectuelle** : les fournisseurs doivent protéger les informations confidentielles et respecter les droits de propriété intellectuelle. L'utilisation de la marque ou des supports DELTA nécessite l'accord écrit de la direction générale de DELTA.
- **Lutte contre la corruption** : les fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois anticorruption applicables, y compris la loi des États-Unis sur les pratiques de corruption à l'étranger (Foreign Corrupt Practices Act) et les autres réglementations internationales. Les pots-de-vin, les commissions occultes ou les cadeaux inappropriés sont strictement interdits. Les cadeaux de courtoisie ne doivent pas dépasser une valeur nette de 100 \$ CAD ou l'équivalent local par occasion, sans dépasser une valeur cumulée annuelle de 500 \$ CAD ou l'équivalent local, et ne doivent créer aucune obligation, réelle ou perçue. Toute demande inappropriée émanant du personnel de DELTA doit être signalée immédiatement.
- **Comptabilité et transparence** : les fournisseurs doivent tenir une comptabilité exacte, conforme à la loi et transparente.
- **Conflit d'intérêts** : tout conflit d'intérêts avéré ou présumé auquel prendrait part un membre du personnel de DELTA doit être signalé sans délai. DELTA évalue la conformité des fournisseurs à ces normes lors de l'établissement ou de la poursuite de relations commerciales. Tout manquement à ces normes peut entraîner la perte du statut de fournisseur privilégié ou la fin du partenariat.
- **Articles contrefaits, frauduleux et suspects (Counterfeit, Fraudulent, and Suspect Items, CFSI)** : les fournisseurs doivent mettre en place des procédures visant à empêcher que des articles contrefaits, frauduleux ou suspects ne se retrouvent dans les produits DELTA. Tout matériel soupçonné d'être contrefait doit être immédiatement signalé à DELTA et mis en quarantaine. En aucun cas des articles contrefaits ne doivent être expédiés en toute connaissance de cause.

2.4 Système de dénonciation

DELTA s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de conformité légale et éthique. Nous favorisons une culture de transparence et d'intégrité, et encourageons nos employés, fournisseurs et partenaires commerciaux à signaler tout problème de non-conformité dans un environnement sûr, confidentiel et sans représailles. Le Centre de signalement des fournisseurs DELTA offre aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement un moyen sécurisé de signaler les problèmes rencontrés au travail, d'identifier les risques

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

et de contribuer au respect de notre Code de conduite. Cet outil aide DELTA et ses fournisseurs à maintenir des normes éthiques élevées et à prévenir les infractions tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Nous accordons une grande importance à la parole de nos fournisseurs et nous nous engageons à maintenir un environnement commercial respectueux, conforme et transparent pour tous.

Site Internet : <https://report.syntrio.com/Delta-supplier-speak-up>

Ligne téléphonique sans frais :

- États-Unis et Canada (anglophones) : 855 610-0002
- États-Unis et Canada (hispanophones) : 800 216-1288
- Canada (francophones) : 855 725-0002
- Mexique (hispanophones) : 800 681-5340

Courriel : standard-reports@mitratech.com (le signalement doit inclure le nom de l'entreprise)

Télécopieur : (215) 689-3885 (le signalement doit inclure le nom de l'entreprise)

2.5 Conformité commerciale

Transformateurs Delta respecte scrupuleusement toutes les réglementations en matière d'importation et d'exportation et attend de ses fournisseurs qu'ils en fassent de même. Il incombe aux fournisseurs de veiller à l'exactitude des documents, de l'évaluation, du paiement des droits de douane et des informations relatives à l'entrée des marchandises importées. Le respect de la réglementation est essentiel pour garantir la continuité de l'approvisionnement et éviter toute infraction.

2.6 Partenariats stratégiques et continuité commerciale

Transformateurs Delta attribue ses contrats en prenant en compte la valeur stratégique et le coût total, et non uniquement sur la base du prix unitaire le plus bas, en évaluant la qualité, la livraison, les risques et les performances du partenariat à long terme. Nous privilégions les partenariats à long terme fondés sur la confiance, la performance et des objectifs communs. Toutes les communications entre DELTA et ses fournisseurs sont considérées comme confidentielles, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent cette même norme. Si la collaboration du fournisseur avec un client s'avère nécessaire pour résoudre des problèmes ou participer à des événements, DELTA considère le non-contournement comme une règle de base. (Voir la section 6 sur la sécurité de l'information)

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

2.7 Fournisseurs radiés

Transformateurs Delta se réserve le droit de suspendre les commandes futures d'un fournisseur en raison de problèmes d'ordre juridique, éthique ou commercial, ou en raison de performances insuffisantes persistantes dans des domaines tels que la qualité, la livraison ou la résolution des problèmes. Les actes qui enfreignent les normes de DELTA peuvent entraîner la suspension ou la fin de la relation avec le fournisseur.

2.8 Systèmes opérationnels des fournisseurs

Les fournisseurs doivent mettre en place et maintenir un système de gestion de la qualité (SGQ) efficace et documenté, certifié selon la norme ISO 9001 ou une norme équivalente. D'autres certifications, telles que les normes ISO 14001, ISO 45001 et ISO 27001, peuvent être exigées en fonction des produits concernés et des facteurs de risque. Les fournisseurs doivent informer DELTA par écrit, dans un délai de 48 heures, de tout changement concernant le système de gestion de la qualité (SGQ), le statut de certification, l'emplacement ou la direction générale.

Tous les documents relatifs à la qualité doivent pouvoir être rattachés à l'indice de modification du dessin. La qualité est une exigence fondamentale : les clients recherchent des produits et des services réguliers et exempts de défauts. Les fournisseurs doivent mettre l'accent sur la planification fondée sur les risques, la prévention et l'amélioration continue, grâce à des systèmes de gestion des activités reconnus et à un suivi adéquat des fournisseurs. Les fournisseurs sont tenus de soutenir les efforts de réduction des coûts et d'adopter des méthodologies d'amélioration telles que LEAN, 5S et Six Sigma afin de renforcer leur compétitivité et d'assurer une croissance durable. La maîtrise des coûts est tout aussi essentielle; DELTA s'engage à éliminer les coûts superflus et à accroître la valeur ajoutée tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

3. Conformité et contrôles des produits

DELTA s'engage à garantir l'excellence de sa chaîne d'approvisionnement sur tous les marchés où nous sommes présents. Pour atteindre l'excellence opérationnelle dans les domaines de l'approvisionnement, de la fabrication et de l'exécution des commandes, il est nécessaire de s'appuyer sur des technologies de pointe, un personnel qualifié et un engagement sans faille en faveur de la qualité et de l'amélioration continue.

3.1 Processus d'approbation des pièces de production

Sur demande, les fournisseurs doivent fournir un dossier de processus d'approbation des pièces de production

Révision : <QPulse_DocRevisionNumber>

Page: 6 of

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

(Production Part Approval Process, PPAP) conforme aux normes de l'AIAG. Les niveaux de PPAP seront définis par DELTA en fonction du risque et du type de produit. Une nouvelle validation du PPAP peut être exigée après 12 mois d'inactivité ou à la suite de modifications apportées à la conception ou au processus. Les statuts d'approbation sont les suivants : **Approuvé**, **Approbation provisoire** et **Rejeté**.

Toutes les pièces d'échantillon doivent être clairement étiquetées avec le numéro de pièce, l'indice de modification et le nom du fournisseur, et porter la mention « ÉCHANTILLONS PPAP – À L'ATTENTION DE : *PERSONNE-RESSOURCE DELTA* * ». Les pièces proposées seront examinées afin d'en vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et l'efficacité, et les fournisseurs seront informés des résultats. L'approbation du PPAP est requise avant l'émission des ordres de fabrication, sauf si un représentant de DELTA accorde une dérogation par écrit. Les fournisseurs doivent également se conformer aux exigences de l'AIAG concernant la notification aux clients de toute modification apportée à la conception des pièces, au processus de fabrication, à la séquence de fabrication ou au site de production.

**Personne-ressource DELTA : la personne-ressource chargée de développer le produit avec le fournisseur, l'ingénieur qualité de l'usine et/ou l'ingénieur qualité du fournisseur.*

3.2 Matériel non conforme et demandes d'actions correctives

En cas de non-conformité, les fournisseurs doivent mettre en place des mesures de confinement dans les 24 heures ouvrables, présenter un rapport sur les causes profondes et des plans d'actions correctives dans les 10 jours ouvrables, et mettre en œuvre les actions correctives définitives dans les 24 jours civils.

Les fournisseurs doivent immédiatement informer DELTA en cas d'expédition de matériel non conforme, afin d'éviter qu'il ne soit intégré au stock ou ne parvienne aux clients. Si DELTA ou son client identifie un produit non conforme, des mesures de confinement peuvent être mises en place, notamment un traitement interne ou une remise en état.

Si une **demande d'action corrective** (Corrective Action Request, CAR) est requise et que le matériel doit être retourné pour être analysé, le fournisseur doit donner des consignes concernant l'expédition. Une première réponse et le confinement sont attendus dans les 24 heures ouvrables suivant la notification. Les expéditions ultérieures doivent être vérifiées, et un contrôle une fois chez DELTA peut être requis.

Les actions correctives sur le long terme doivent être soumises au format 8D dans un délai de 7 jours civils, et les actions permanentes doivent être mises en œuvre dans un délai de 24 jours civils, sauf si une prolongation est accordée. Les réponses doivent détailler à la fois les mesures de prévention et de détection visant à éviter que cela ne se reproduise. DELTA peut se faire rembourser par les fournisseurs les frais liés à des problèmes de qualité, de livraison ou de performance, conformément aux conditions générales des bons de commande de DELTA.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

3.3 Avis de modification et révisions de Ingénierie

Lorsque les spécifications du projet sont définies par le service de conception technique de DELTA, les fournisseurs doivent gérer et contrôler les indices de modification des articles conformément aux indications figurant sur les bons de commande de DELTA. DELTA communiquera les modifications apportées aux indices de modification dans les meilleurs délais. Les fournisseurs doivent prendre acte de toutes les modifications et confirmer par écrit toute préoccupation relative à la qualité, à la livraison, aux coûts ou à la responsabilité. Si la pièce nécessite un PPAP, des échantillons mis à jour doivent être fournis en conséquence.

3.4 Modifications apportées à la conception des produits du catalogue

Les fournisseurs de produits figurant au catalogue ou les personnes chargées de la conception doivent informer Transformateurs Delta de toute modification apportée à un produit susceptible d'avoir une incidence sur l'approvisionnement de l'une des entités de DELTA. Cette notification doit inclure la date de mise en œuvre estimée de la modification, afin de permettre à DELTA d'évaluer les effets potentiels sur l'utilisation du produit et de communiquer les mises à jour nécessaires aux clients.

3.5 Dérogations et gestion des modifications

Les fournisseurs peuvent demander une dérogation temporaire ou permanente, ou une modification de conception, lors de l'établissement du devis ou de la production, généralement en raison de spécifications imprécises ou d'un produit non conforme. Toutes les demandes doivent être soumises par écrit à l'acheteur de DELTA qui a émis le bon de commande, à l'aide du formulaire de demande de dérogation/modification de plan.

Les demandes doivent être examinées, puis approuvées ou rejetées :

- **Approuvée** : les modifications sont approuvées, le formulaire rempli est retourné au fournisseur pour archivage.
- **Rejetée** : les spécifications d'origine doivent être respectées, le formulaire est renvoyé pour référence.

Pour les dérogations temporaires approuvées, le produit concerné doit être mis à l'écart, expédié comme lot complet, et clairement étiqueté comme « Matériel faisant l'objet d'une dérogation approuvée – Approuvé par *Nom complet des approbateurs* ».

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

4. Traitement des bons de commande

4.1 Exécution des commandes par le fournisseur

Expéditions partielles

Les expéditions partielles ne sont pas autorisées, sauf autorisation expresse préalable de l'acheteur de DELTA. Les expéditions partielles non autorisées seront considérées comme un retard et peuvent entraîner une sanction relative à la performance en matière de livraison.

Exigences en matière d'emballage et d'étiquetage

Les produits doivent être emballés pour en préserver la qualité, l'intégrité et l'utilité. Chaque colis doit être étiqueté de manière claire et permanente et comporter un code-barres numérisable contenant les informations suivantes :

- Numéro de bon de commande DELTA
- Numéro de pièce
- Quantité et unité de mesure
- Pays d'origine (pays de fabrication, pas nécessairement le lieu d'origine de l'expédition)
- Numéro de lot, le cas échéant (référence de traçabilité du fournisseur)

L'utilisation de codes-barres est obligatoire pour tous les fournisseurs de DELTA. Lorsque ce système de codes-barres n'est pas encore en place, les fournisseurs sont tenus d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de développement officiel, assorti d'un calendrier précis, afin de se mettre en conformité.

Exigences relatives aux codes-barres

Chaque étiquette doit comporter un code-barres numérisable correspondant au numéro de pièce, dans un format compatible avec les systèmes de lecture standard utilisés en entrepôt (par exemple, Code 128 ou QR).

Le non-respect de cette exigence relative aux codes-barres ou l'incapacité à démontrer les progrès réalisés par rapport à un plan convenu peut avoir des répercussions sur le statut d'approbation du fournisseur.

Exigences en matière de documentation

Chaque expédition doit être accompagnée d'une documentation complète et exacte, précisant :

- le nom et les coordonnées du fournisseur;
- le numéro de pièce DELTA;

Révision : <QPulse_DocRevisionNumber>

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

- le pays d'origine (pays de fabrication, pas nécessaire le lieu d'origine de l'expédition);
- la description complète du produit (y compris les cotes nominales et le type de matériel);
- les numéros de lot, le cas échéant;
- le nombre de boîtes;
- la quantité totale expédiée et l'unité de mesure.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section « Documentation d'envoi ». Les expéditions pour lesquelles ces données manquent, quel que soit l'article concerné, seront refusées jusqu'à réception des informations requises.

Spécifications relatives aux boîtes, cartons et caisses individuels

Afin de réduire les risques de blessures lors de la manipulation manuelle, tous les fournisseurs doivent se conformer aux exigences en matière d'étiquetage des colis lourds énoncées à l'annexe C pour les boîtes, cartons, caisses ou contenants pouvant raisonnablement être considérés comme pouvant être soulevés manuellement par une personne seule.

Confirmation de commande et délais d'approvisionnement

Les fournisseurs doivent confirmer par écrit toutes les commandes en cours dans les deux jours ouvrables suivant leur réception. Tout écart par rapport à la quantité indiquée dans le devis ou prévue doit être signalé immédiatement à l'acheteur de DELTA. DELTA s'efforcera de respecter les délais d'approvisionnement indiqués, mais il incombe au fournisseur d'informer DELTA de tout changement avant que celui-ci ne prenne effet.

Attentes en matière de livraison

Les fournisseurs doivent veiller à ce que les marchandises parviennent au quai DELTA ou au point de transbordement au plus tard à la date d'échéance du bon de commande ou à la date de livraison au point de transbordement indiquée sur le bon de commande. Si cette date ne peut être respectée, les fournisseurs doivent indiquer la meilleure date de livraison possible afin qu'elle soit examinée et approuvée.

- Une ponctualité de livraison de 100 % est exigée.
 - Une livraison ponctuelle est définie comme une livraison effectuée au plus tôt cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue et au plus tard à la date prévue, sauf autorisation écrite contraire de la part de DELTA.
 - Si la livraison ne respecte pas ces délais, les fournisseurs doivent en informer l'acheteur de DELTA dès que possible.
 - Si un transport prioritaire s'avère nécessaire en raison d'un retard d'expédition, les fournisseurs sont tenus d'expédier la marchandise en port payé et d'en assumer les frais.
-

Autres remarques

- Les livraisons partielles et les livraisons excédentaires doivent être préalablement approuvées par l'agent de planification des besoins matières de DELTA. Si l'autorisation n'est pas obtenue, cela

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

peut entraîner un retard de paiement ou le retour du produit aux frais du fournisseur.

- Pour les livraisons FOB, DELTA prendra en charge les frais de livraison initiaux. Toute livraison partielle ultérieure relève de la responsabilité du fournisseur.
- Les fournisseurs doivent disposer de plans d'urgence en cas de rupture d'approvisionnement due à des situations d'urgence (par exemple, incendie, inondation, pénurie de main-d'œuvre, panne d'équipement, panne informatique ou coupure d'électricité) et fournir ces plans sur demande.

4.2 Fret et expédition

Cette section définit les exigences de Transformateurs Delta en matière d'emballage, de documentation, de transport et de livraison des marchandises afin de garantir que les expéditions arrivent à bon port, dans les délais impartis et en totale conformité avec les exigences réglementaires et opérationnelles. Les fournisseurs sont tenus de respecter les instructions figurant dans les bons de commande, les calendriers d'expédition approuvés, les Incoterms et les normes d'étiquetage, ainsi que de mettre en place des plans d'urgence afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement. Le respect systématique de ces exigences est essentiel pour garantir la ponctualité des livraisons, réduire au minimum les coûts logistiques et éviter les retards, les pénalités ou les refus des expéditions.

Collecte de fret groupé DELTA

DELTA encourage ses fournisseurs à participer au programme « Collecte de fret groupé DELTA » afin de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité. Dans de nombreux cas, des calendriers d'expédition réguliers ont été mis en place avec les sites DELTA. Les fournisseurs sont tenus de continuer à respecter ces accords.

Si un acheteur de DELTA passe une commande dont la date de livraison ne correspond pas au calendrier d'expédition préapprouvé. Dans ce cas, le fournisseur doit indiquer un **engagement de date de livraison** conforme au calendrier convenu, à moins que l'acheteur de DELTA n'ait signalé une dérogation par rapport au calendrier d'expédition préapprouvé et n'ait proposé d'autres modalités de collecte. Si l'acheteur de DELTA souhaite que la collecte ait lieu plus tôt, il lui incombe de s'arranger avec le fournisseur.

Directives Incoterms

Lorsque DELTA prend en charge les frais de transport

L'Incoterm privilégié par DELTA est :

FCA – [Emplacement du quai du fournisseur] (Incoterms 2010)

Cette clause permet à DELTA de gérer le transport des marchandises tout en garantissant que :

- Le fournisseur est responsable du respect des réglementations commerciales internationales en vigueur dans son pays.
- DELTA est responsable du respect des réglementations commerciales dans le pays de

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

destination.

Lorsque le fournisseur prend en charge les frais de transport

L'Incoterm privilégié est :

DAP – [Lieu de destination] (Incoterms 2010)

Cela garantit que :

- Le fournisseur s'acquitte des frais de transport.
- Le fournisseur se charge de la conformité commerciale dans son pays.
- DELTA se charge de la conformité dans le pays de destination.

Dérogation aux Incoterms standard

Toute dérogation par rapport aux Incoterms indiqués sur le bon de commande ou aux conditions standard FCA ou DAP doit être **approuvée par écrit** tant par le fournisseur que par l'unité commerciale concernée de DELTA avant l'expédition.

Conformité aux normes NIMP 15 pour les emballages en bois

Pour les marchandises expédiées à l'étranger, les fournisseurs doivent se conformer à la **norme NIMP 15** relative aux matériaux d'emballage en bois. Cela inclut notamment :

- le traitement adéquat et la certification;
- l'estampillage et les documents requis.

Tout manquement peut entraîner :

- des amendes et des sanctions;
- un refus de marchandises à la frontière.

Les fournisseurs devront assumer **l'entière responsabilité** de tous les frais liés à la correction des expéditions non conformes. Les expéditions à destination d'un site de transbordement doivent tout de même être accompagnées de plate-formes conformes à la norme NIMP 15 lorsque la destination finale est un site DELTA pour lequel il faut traverser une ou plusieurs frontières.

Prévention des contaminations

Les fournisseurs doivent veiller à ce que les marchandises chargées dans les conteneurs d'expédition ne contiennent **ni graines, ni parasites, ni autres contaminants**. Cela inclut notamment :

- le stockage et le chargement des produits DELTA dans des environnements propres et exempts de contaminants;
- l'inspection des conteneurs avant de les sceller.

Si les douanes retiennent des marchandises en raison d'une contamination, celles-ci peuvent être :

- refusées à l'entrée;
- soumises à un nettoyage obligatoire dans des installations certifiées.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Le fournisseur se chargera de régler **tous les frais y afférents**, notamment :

- les inspections;
- le nettoyage;
- le stockage;
- le nouvel acheminement ou l'exportation;
- les frais de transport;
- les pénalités ou coûts éventuels liés à un retard d'approvisionnement (par exemple, les frais liés à l'interruption de la ligne).

4.3 Documents d'expédition

Tous les documents accompagnant les expéditions destinées à DELTA doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Langue** : tous les documents, étiquettes et notes doivent être en **anglais**.
- **Identification des pièces** : elles doivent comporter le **numéro de pièce DELTA**.
- **Description du produit** : une description complète et précise du produit est requise, en utilisant la terminologie standard du secteur. Elle doit comprendre :
 - les cotes nominales;
 - les matériaux (le cas échéant);
 - le nom spécifique du produit (par exemple, « tôle magnétique 27GO43 » plutôt que des termes génériques tels que « tôle magnétique »).

Expéditions à l'intérieur du pays (même pays que l'entité acheteuse de DELTA)

Lorsque le fournisseur et la société acheteuse de DELTA sont situés dans le **même pays**, les documents d'expédition suivants doivent être joints :

- **liste de colisage;**
- **toutes les certifications de produits requises ou demandées.**

Expéditions à l'international (pays différent de celui de l'entité acheteuse de DELTA)

Pour les envois transfrontaliers, les documents suivants sont requis :

- **Documents de transport** (par exemple, connaissance, lettre de transport aérien)
- **Facture douanière/facture commerciale**
 - Doit inclure tous les éléments de données figurant à l'annexe B
- **Liste de colisage**
- **Certificat d'origine**
- **Certificats d'usine, d'essai et d'inspection**
 - Obligatoire pour les produits soumis à des réglementations en matière de droits antidumping ou compensateurs, afin de vérifier le pays d'origine ainsi que les matériaux en cuivre, en aluminium, en tôle électrique et en acier.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

4.4 Expédition de charges volumineuses

Cette section présente les attentes et les exigences auxquelles doivent se conformer les fournisseurs lors de la préparation et de l'expédition de charges volumineuses, y compris les semi-remorques et les remorques complètes. Ces directives ont pour but de garantir un transport sûr, efficace et conforme des marchandises vers nos sites.

Types d'expédition couverts

- Remorques ouvertes complètes
- Demi-remorques ou charges partielles
- Remorques à plateau (le cas échéant)

Conditions préalables à l'expédition

Avant d'expédier une charge volumineuse, les fournisseurs doivent s'assurer des points suivants :

- **Notification préalable** : veuillez informer la personne-ressource en charge de logistique désignée au moins 48 heures ouvrables avant l'expédition.
- **Dimensions et poids de la charge** : indiquez les dimensions et le poids exacts de la charge afin de garantir sa compatibilité avec le quai de réception et les équipements de déchargement.
- **Documents** : joignez tous les documents d'expédition requis, notamment :
 - le connaissance;
 - la liste de colisage;
 - les fiches de données de sécurité (le cas échéant);
 - le diagramme de charge (pour les expéditions complexes ou hors format).

Emballage et arrimage de la charge

- **Arrimage correct** : tous les articles doivent être solidement fixés à l'aide de sangles, de chaînes ou d'autres méthodes approuvées afin d'éviter tout mouvement pendant le transport.
- **Protection contre les intempéries** : sauf spécification contraire, utilisez des bâches ou des housses pour les remorques ouvertes afin de protéger les marchandises des intempéries.
- **Palettisation** : utilisez des palettes de dimensions standard, sauf si l'envoi requiert une manipulation spécifique. Les palettes doivent être en bon état et capables de supporter la charge.

Exigences en matière de sécurité

Pour garantir la sécurité pendant le chargement, le transport et le déchargement :

- **Stabilité du chargement** : veillez à ce que le centre de gravité soit bien équilibré pour éviter tout risque de basculement.
- **Matières dangereuses** : elles doivent être clairement étiquetées et respecter toutes les réglementations applicables en matière de transport.
- **Respect des consignes de sécurité routière** : les chauffeurs doivent respecter toutes les réglementations nationales, fédérales, provinciales et locales applicables en matière de sécurité routière.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

- **Équipement de protection individuelle (EPI)** : les chauffeurs et le personnel chargé du déchargement doivent porter un EPI adapté (par exemple, des bottes de sécurité, des gilets haute visibilité, des gants, des casques).

Exigences relatives au site de réception

- **Heure d'arrivée** : les livraisons doivent être effectuées pendant la plage horaire prévue. Les livraisons en retard pourront être reprogrammées.
- **Procédure de déchargement** : les chauffeurs doivent respecter les procédures de déchargement propres au site et rester dans les zones de sécurité désignées, sauf indication contraire.
- **Inspection** : toutes les expéditions doivent être inspectées à l'arrivée. Tout dommage ou irrégularité doit être signalé immédiatement.

Non conformité

Le non-respect de ces exigences peut entraîner :

- le refus de l'expédition;
- des frais de manipulation supplémentaires;
- un examen de la performance du fournisseur.

4.5 Matières dangereuses

Cette section présente les obligations en matière de sécurité, de documentation, d'emballage et de transport auxquelles doivent se conformer les fournisseurs qui expédient des matières dangereuses vers les sites de DELTA. Ces exigences visent à garantir le respect des réglementations locales, nationales et internationales en vigueur, et à assurer la protection du personnel, des installations et de l'environnement. Les fournisseurs doivent s'assurer que toutes les matières dangereuses sont correctement classées, étiquetées et emballées, que leur présence est signalée à l'avance, et qu'ils font appel en tout temps à du personnel formé et à des transporteurs agréés. Tout manquement à cette obligation peut entraîner le refus des livraisons, un signalement aux autorités de réglementation ou la suspension du statut de fournisseur.

Définition des matières dangereuses

S'applique à tous les fournisseurs livrant des matières dangereuses, notamment, mais sans s'y limiter, les catégories réglementées suivantes :

- liquides ou solides inflammables;
- substances corrosives;
- produits chimiques toxiques;
- gaz comprimés;
- matières réactives ou explosives.

Conditions préalables à l'expédition

Avant d'expédier des matières dangereuses à DELTA, les fournisseurs doivent :

Révision : <QPulse_DocRevisionNumber>

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Informez l'équipe logistique de DELTA : communiquer les détails de l'expédition au moins 72 heures ouvrables à l'avance, notamment :

- le type et la classification de la matière;
- la quantité;
- la date et l'heure de livraison prévue.
- **Documents** : joindre les documents suivants à chaque expédition :
 - le connaissance;
 - la fiche de données de sécurité (FDS) pour chaque matière dangereuse;
 - la déclaration de marchandises dangereuses (le cas échéant);
 - les coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence.
- **Étiquetage** : veiller à ce que tous les contenants sont bien étiquetés et qu'ils portent :
 - le numéro ONU;
 - la classe de danger;
 - le nom d'expédition correct;
 - les consignes de manipulation.

Normes en matière d'emballage

- Utiliser des **emballages certifiés par l'ONU** adaptés au type de matière.
- Prévoir un **système de confinement secondaire** pour les liquides et les produits corrosifs.
- Fermer hermétiquement tous les contenants afin d'éviter les fuites ou les déversements.
- Prévoir un **matériau absorbant** lorsque la réglementation l'exige.

Exigences en matière de transport

Les expéditions doivent être conformes à la réglementation en vigueur :

- **TMD (Transport de marchandises dangereuses)** – Canada
- **DOT (Department of Transportation)** – États-Unis
- **IMDG/IATA** – pour les expéditions à l'international
- Les chauffeurs doivent avoir suivi une formation et obtenu une certification en matière de manipulation des matières dangereuses.
- Les véhicules doivent être munis des **plaques de signalisation** appropriées et contenir des guides d'intervention d'urgence.

Protocole de livraison chez DELTA

- Les livraisons doivent être effectuées aux heures de réception prévues à cet effet.
- Les chauffeurs doivent se présenter au poste de contrôle de sécurité et déclarer tout contenu dangereux.
- Le personnel de DELTA vérifiera les documents et l'emballage avant de procéder au déchargement.
- Les chauffeurs doivent rester dans les zones de sécurité désignées et respecter toutes les consignes de sécurité du site.

Préparation aux situations d'urgence

En cas de déversement ou d'incident lors du transport ou de la livraison :

- Informer immédiatement l'équipe d'intervention d'urgence de DELTA.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

- Suivre les instructions prescrites dans la fiche de données de sécurité et le guide d'intervention d'urgence.
- Collaborer pleinement avec DELTA et les autorités locales.

Non conformité

Le non-respect des exigences d'expédition applicables aux matières dangereuses peut entraîner :

- le refus de la livraison;
- le signalement aux autorités de réglementation;
- la suspension du statut de fournisseur.

Nous nous réservons le droit de refuser toute livraison non conforme aux présentes conditions de livraison.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

5. Sourçage durable et ESG

5.1 Collaborer pour la durabilité environnementale

DELTA est consciente de son rôle au sein de la communauté au sens large et s'engage à protéger l'environnement dans tous les aspects de ses activités. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent l'ensemble des lois et réglementations environnementales locales, nationales et internationales applicables, et qu'ils soient disposés à se soumettre à des contrôles administratifs sans que les livraisons de matériaux à DELTA ne soient perturbées.

Outre le respect des règles, les fournisseurs sont invités à :

- Réduire au minimum leur impact environnemental grâce à une utilisation responsable des ressources, à la réduction des déchets et à la maîtrise des émissions.
- Prévenir les rejets accidentels de matières dangereuses et protéger les communautés locales.
- S'assurer que leurs produits ne contiennent aucune substance soumise à restriction ou interdite.
- Investir dans les communautés où ils exercent leurs activités et les soutenir.
- Respecter les droits de la personne et promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de leurs activités et de leur chaîne d'approvisionnement.
- Obtenir la certification ISO 9001 ou mettre sur pied un système de gestion de la qualité équivalent, et viser la certification ISO 14001 ou une norme équivalente en matière de gestion environnementale.

5.2 Évaluation des risques ESG chez les fournisseurs

Dans le cadre de son devoir de diligence, DELTA réalise ou fait réaliser des évaluations en matière d'ESG afin d'évaluer les systèmes de gestion de la durabilité de ses fournisseurs ainsi que leur niveau global de maturité ESG. Ces évaluations permettent d'identifier les lacunes, les risques et les mesures d'amélioration nécessaires pour se conformer aux normes DELTA.

La participation des fournisseurs et la mise en œuvre de mesures d'amélioration sont obligatoires. Les nouveaux fournisseurs qui ne passent pas l'évaluation ou qui ne satisfont pas aux exigences minimales ne seront pas agréés. Les fournisseurs actuels sont tenus de corriger les lacunes identifiées et de démontrer une amélioration continue; tout manquement à cette obligation pourrait avoir des répercussions sur leur maintien en tant que fournisseurs de DELTA. Les fournisseurs doivent répondre avec précision aux questions de l'évaluation, fournir des pièces justificatives et mettre en œuvre les mesures d'amélioration convenues.

Les résultats en matière de performance ESG sont pris en compte dans les décisions relatives à l'agrément des

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

fournisseurs, à leur segmentation et à la gestion continue des relations.

5.3 Minerais de conflit

Transformateurs Delta soutient le sourcing responsable en minerais et s'engage à éviter l'utilisation de minerais de conflit – **étain, tungstène, tantale et or (3TG)** – susceptibles de financer des conflits armés. Les fournisseurs sont tenus :

- d'adopter une politique relative aux minerais de conflit conforme aux normes de DELTA;
- d'effectuer une vérification préalable concernant l'origine et la chaîne de traçabilité des minerais 3TG;
- d'identifier les fonderies et raffineries présentes dans leur chaîne d'approvisionnement;
- de passer à des sources certifiées sans conflit lorsque cela est possible.

Les fournisseurs doivent fournir, sur demande, des informations relatives aux minerais de conflit en utilisant le **formulaire CMRT** en vigueur ou une lettre de confirmation signée. Tout manquement à cette obligation peut entraîner la fin de la relation commerciale.

Pour en savoir plus : [Responsible Minerals Initiative](#) (Initiative pour les minéraux responsables)

5.4 Substances préoccupantes

Les fournisseurs doivent conserver et fournir un certificat de conformité attestant que tous les matériaux expédiés sont conformes aux réglementations applicables, telles que RoHS, REACH, PFAS, POP, TSCA, MSC et la Proposition 65. Les fournisseurs doivent se tenir informés de l'évolution de la réglementation et doivent prendre les mesures nécessaires en temps utile pour garantir la conformité aux exigences nouvelles ou émergentes applicables aux matériaux fournis.

Si le produit fini contient des substances figurant sur la liste, une déclaration complète des matériaux de classe D est requise et doit accompagner l'expédition. Les fournisseurs doivent mettre à jour et renvoyer leurs certificats en cas de modification de la réglementation et doivent signaler sans délai à DELTA toute substance figurant sur la liste de la Proposition 65. Sur demande, les fournisseurs doivent fournir les résultats d'analyses en laboratoire indiquant les concentrations (généralement en pourcentage en poids) des substances dangereuses présentes dans les composants homogènes.

Compte tenu des exigences croissantes en matière de sourcing responsable imposées par les normes sectorielles, les clients et les cadres mondiaux de devoir diligence ESG, ainsi que de l'intégration du cuivre et du nickel dans le modèle de rapport étendu sur les minéraux (Extended Minerals Reporting Template, EMRT), DELTA tient à informer ses fournisseurs que nous sommes désormais tenus d'identifier et de faire un suivi des fonderies et des raffineries associées à ces matériaux.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Si cette pratique n'est pas encore appliquée, nous encourageons nos fournisseurs à commencer à recueillir des informations sur les fonderies et les raffineries de cuivre et de nickel au sein de leur chaîne d'approvisionnement à l'aide de la dernière version de l'EMRT.

Pour en savoir plus : [Extended Minerals Reporting](#) (rapport étendu sur les minéraux)

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

6. Information security requirements

Les fournisseurs doivent mettre en place des mesures rigoureuses de sécurité de l'information, notamment des évaluations des risques, des tests de vulnérabilité et une authentification multifactorielle pour les systèmes critiques. DELTA se réserve le droit de contrôler les pratiques de sécurité des fournisseurs. Toute violation de données doit être signalée dans les 24 heures.

Les exigences suivantes doivent être satisfaites :

- **Protection et confidentialité des données** : les fournisseurs doivent veiller à ce que toutes les données de DELTA, y compris les renseignements personnels, exclusifs ainsi que ceux relatifs aux clients soient conservés et communiqués de manière sécurisée. Il convient d'utiliser des méthodes de chiffrement adaptées tant pour les données au repos que pour celles en transit, conformément aux meilleures pratiques du secteur.
- **Contrôle d'accès** : les fournisseurs sont tenus de mettre en place des contrôles d'accès stricts, afin de garantir que l'accès aux systèmes et aux données de DELTA soit réservé exclusivement au personnel autorisé. L'authentification multifactorielle (AMF) doit être utilisée pour les systèmes critiques, et les droits d'accès des utilisateurs doivent être régulièrement réexaminés et mis à jour en fonction de leurs fonctions et responsabilités.
- **Gestion des incidents de sécurité** : les fournisseurs doivent disposer d'un processus documenté permettant de détecter, de signaler et de traiter les incidents de sécurité. Toute violation de données, présumée ou avérée, affectant les données de DELTA doit être signalée à DELTA dans les 24 heures suivant sa découverte. Les fournisseurs doivent coopérer avec DELTA lors des enquêtes sur les incidents et des mesures correctives.
- **Sécurité des fournisseurs et des sous-traitants** : les fournisseurs sont chargés de superviser leurs sous-traitants afin de garantir le respect des exigences de DELTA. Cela comprend la qualification, la communication des spécifications, le suivi des performances et les procédures d'actions correctives. DELTA se réserve le droit d'approuver ou de contrôler les sous-traitants.
- **Gestion des risques de cybersécurité** : les fournisseurs doivent procéder régulièrement à des évaluations des risques afin d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques liés à la sécurité de l'information. Il s'agit notamment de réaliser des évaluations de vulnérabilité, des tests de pénétration et d'appliquer rapidement les correctifs de sécurité afin de remédier aux vulnérabilités connues.
- **Conservation des données et destruction sécurisée** : les fournisseurs doivent conserver les dossiers relatifs à la qualité et à la conformité pendant au moins 10 ans. Cela comprend les résultats d'inspection, les données d'étalonnage, la documentation relative au PPAP, les rapports FAI et les registres de gestion des modifications. Tous les documents doivent être conservés de manière sécurisée et pouvoir être consultés sur simple demande.
- **Audits de sécurité de l'information** : DELTA se réserve le droit de procéder à des audits des pratiques de sécurité de l'information de ses fournisseurs afin de s'assurer du respect de ces exigences. Les fournisseurs doivent fournir la documentation et l'assistance nécessaires pour faciliter ces audits.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

- **Continuité des activités et reprise après sinistre** : les fournisseurs doivent disposer de plans d'urgence documentés pour faire face à des risques tels que les catastrophes naturelles, les cybermenaces, les pénuries de main-d'œuvre et les perturbations de l'approvisionnement. Ces plans doivent préciser les rôles de chacun, les protocoles de communication, les procédures de transmission à l'échelon supérieur et les mesures de reprise des activités. Ces plans doivent être présentés sur simple demande.

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Annexe A – Définitions

NMR : Non-Conforming Material Report; Rapport sur les matériaux non conformes

ECN : Avis de modification technique

CAR : Corrective Action Request; Demande d'action corrective

DPMO : Défauts par million d'opportunités

OTD : On Time Delivery; Ponctualité des livraisons

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Annexe B – Exigences relatives aux factures commerciales

Éléments de données indispensables pour une facture commerciale

1 Renseignements sur le vendeur (exportateur)

- Nom de l'entreprise
- Adresse complète (y compris pays et code postal)
- Coordonnées (téléphone et courriel)
- Numéro d'identification aux fins de l'impôt (par exemple, EIN, TVA, EORI)

2 Renseignements sur l'acheteur (importateur/destinataire)

- Nom de l'entreprise
- Adresse complète (y compris pays et code postal)
- Coordonnées
- Numéro d'identification aux fins de l'impôt (le cas échéant)

3 Détails de la facture

- Numéro de facture
- Date de facturation
- Numéro du bon de commande (le cas échéant)
- Modalités de paiement (par exemple, net dans 30 jours, paiement anticipé)

4 Détails de l'expédition

- Mode d'expédition (par exemple : avion, bateau, messagerie)
- Incoterms (par exemple FCA, DAP)
- Nom du transporteur
- Pays d'exportation et d'importation
- Point d'entrée et de sortie
- Numéro de suivi de l'expédition (le cas échéant)

5 Renseignements sur le produit (au niveau des lignes de facturation)

- Description complète du produit (précise et détaillée)
- Numéro de pièce DELTA
- Code du système harmonisé (SH)
- Pays d'origine (fabrication)
- Quantité et unité de mesure
- Valeur unitaire et valeur totale (en dollars des États-Unis ou en devise locale)
- Poids net par article et poids total de l'envoi

6 Montant total de la facture

- Valeur totale déclarée de l'expédition
- Devise utilisée

7 Documents supplémentaires

- Référence de la liste de colisage
- Certificat ou affidavit d'origine
- Déclaration figurant sur la facture commerciale

Révision : <QPulse_DocRevisionNumber>

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

- Indication de contrôle de destination (pour les exportations vers les États-Unis)
- Tout certificat d'usine, d'essai ou d'inspection applicable (notamment dans le cadre de droits antidumping ou de droits compensateurs)

Élément de données	Exigence
Renseignements sur le vendeur (exportateur)	Nom de l'entreprise, adresse complète, coordonnées, numéro d'identification aux fins de l'impôt
Renseignements sur l'acheteur (importateur/destinataire)	Nom de l'entreprise, adresse complète, coordonnées, identifiant fiscal, le cas échéant
Détails de la facture	Numéro de facture, date, numéro de bon de commande, modalités de paiement
Détails de l'expédition	Mode d'expédition, Incoterms, transporteur, pays, ports, suivi
Renseignements sur le produit (ligne de facturation)	Description, numéro de pièce DELTA, code SH, origine, quantité, valeur, poids net
Montant total de la facture	Valeur totale déclarée et devise
Documents supplémentaires	Liste de colisage, certificats d'origine, certificats d'inspection/d'usine

MANUEL DELTA - FOURNISSEUR

Annexe C – Étiquetage des boîtes, contenants ou caisses

Condition d'emballage	Poids	Dimensions/géométrie de l'emballage	Étiquette requise*
Petit paquet compact	< 35 lb (16 kg)	Toutes les dimensions ≤ 30 po (760 mm); facile à tenir près du corps	Aucune étiquette « manipulation lourde » requise
Poids moyen	35 à 49 lb (16 à 22 kg)	Toutes tailles confondues	PRUDENCE – OBJET LOURD
Encombrants ou hors format (en fonction de la taille)	< 35 lb (16 kg)	Toute dimension > 30 po (760 mm) OU tout objet difficile à manipuler ou encombrant	PRUDENCE – OBJET LOURD/VOLUMINEUX
Colis long ou large	Tout poids confondu	Longueur > 48 po (1220 mm) OU ne peut pas être tenu près du torse	PRUDENCE – OBJET LOURD/VOLUMINEUX TRANSPORT PAR DEUX PERSONNES REQUIS
Paquet lourd	50 à 74 lb (23 à 33 kg)	Toutes tailles confondues	PRUDENCE – OBJET LOURD TRANSPORT PAR DEUX PERSONNES REQUIS
Paquet très lourd	≥ 75 lb (34 kg)	Toutes tailles confondues	AVERTISSEMENT – OBJET LOURD À MANIPULER UNIQUEMENT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE LEVAGE POIDS RÉEL INDIQUÉ
Paquets combinés ou groupés	Poids total ≥ 35 lb (16 kg) OU dimensions totales dépassant les limites	Cerclés, ficelés, emballés sous film rétractable ou palettisés	Étiqueter l'emballage extérieur conformément à la ligne correspondante ci-dessus

*La formulation peut varier légèrement si le sens général est clair.